

**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 11 SEPTEMBRE 2025 A 21H**

Présidée par DURAND Jacques, Maire,

Lieu habituel des séances.

Date convocation : 28 AOUT 2025

Date affichage convocation : 28 AOUT 2025

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mesdames : ARMAND Marie-Paule, FABRE Séverine BENOR Giselaine.

Messieurs : DURAND Jacques, DUSSAUD Romaric, LIOVE Serge, DRACIUS Gaston, COULON Thierry, VERDIER Jean-Luc, VOLEON Daniel.

Absent(es) non représenté(es) : CLEMENT David

Ont donné procuration(s) :

BEHAR Yoni a donné procuration à ARMAND Marie-Paule

GUIRAUD Delphine a donné procuration à DURAND Jacques

DJELILATE Sonia a donné procuration à DUSSAUD Romaric

Membres CM élus : 15

En exercice : 14

Présents : 10

Procurations : 03

Votants : 13

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : ARMAND Marie-Paule

Le quorum étant atteint la séance commence.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION A L'UNANIMITE

DELIBERATION D_2025_29 TRAVAUX EN REGIE

Monsieur le Maire explique que certains travaux réalisés par les agents du service technique sont des investissements. Monsieur le Maire propose d'intégrer les achats de matières et fournitures liés à ces travaux et le coût salarial en section d'investissement.

Après délibération, le Conseil Municipal, considérant la nature des travaux effectués, à l'unanimité

- Approuve les opérations comptables proposées,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à réaliser les opérations comptables présentées.

**DELIBERATION D_2025_30 TRAVAUX DE VOIRIE DEMANDE SUBVENTION AU
DEPARTEMENT**

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve le projet et le plan de financement proposé :
 - Aide du Département : 30,00 % soit 31 236,81 €
 - Etat : 20,00 % soit 20 981,00 € (subvention obtenue)
 - FDC : 8,78% soit 9 208,75 €
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter l'aide du Département
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'application de cette décision.

DELIBERATION D_2025_31 DM 1 VOTE DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES

Section fonctionnement :

Dépenses Article 681 + 2 120 €

Recettes Article 73123 + 2 120 €

Section Investissement

Recettes Article 281531 + 2 120 €

Dépense Article 21538 + 2 120 €

Approuvée à l'unanimité.

DELIBERATION D_2025_32 ASSURANCE STATUTAIRE AGENTS COMMUNAUX

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité : Décide de renouveler notre contrat auprès de Groupama.

DELIBERATION D_2025_33 PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE RISQUES SANTE ADHESION AU CONTRAT COLLECTIF A ADHESION OBLIGATOIRE « SANTE » PROPOSE PAR LE CENTRE DE GESTION DU GARD

Après en avoir délibéré, l'organe délibérant décide à l'unanimité :

Article 1 : d'adhérer au contrat collectif à adhésion obligatoire pour le risque Santé conclu entre le CDG 30 et MNT /RELYENS SPS avec effet au 1^{er} janvier 2026.

Article 2 : d'adhérer au service facultatif « Protection Sociale Complémentaire – Santé » proposé par le CDG 30 à compter du 1^{er} janvier 2026, selon les modalités définies par convention.

Article 3 : de verser une participation financière de 70 % de la cotisation par agent et par mois aux fonctionnaires stagiaires et titulaires, aux agents contractuels de droit public et de droit privé en activité ayant souscrit au contrat proposé par MNT / RELYENS SPS dans le cadre du contrat collectif à adhésion obligatoire du CDG 30.

La participation doit être au moins égale à 50% de la cotisation due par l'agent sur le socle de base. L'employeur peut décider de participer au-delà. En tout état de cause, le montant de la participation ne peut pas être inférieur à 15 euros par mois et par agent.

Article 4 : d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente délibération et notamment tout document rendu nécessaire avec le CDG 30 et MNT / RELYENS SPS

Article 5 : d'inscrire les crédits correspondants au budget de la collectivité.

DELIBERATION D_2025_34 PORTANT SUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRAT PREVOYANCE OBLIGATOIRE AU PROFIT DES AGENTS DE LA COMMUNE ET PARTICIPATION DE LA COMMUNE A SON FINANCEMENT

Après en avoir délibéré, l'organe délibérant décide à l'unanimité d'approuver le principe de la mise en place d'un contrat de prévoyance au profit des agents communaux et de lancer l'appel d'offres.

DELIBERATION D_2025_35 TERRAIN « CHABALIER »

Après discussion, l'assemblée décide de ne pas louer ni prêter le terrain « Chabalien » pour des fêtes privées.

DELIBERATION D_2025_36 TRAVAUX SANITAIRES ECOLE PRESENTATION PROJET ET FINANCEMENT DEMANDE DE SUBVENTIONS

Après délibération, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- d'approuver le projet de rénovation des sanitaires de l'école sur la base de l'estimation du Conseil d'Architecture du Gard
- de demander l'aide de la Région dans le cadre des Fonds Régional d'Intervention et de la CA de Nîmes Métropole dans le cadre des FDC
- d'approuver le plan de financement suivant :

Région	: 13 519,57 €
FDC	: 15 772,82 €
Ressources propres	: 15 772,84 €

DELIBERATION D_2025_3 MODIFICATION STATUTS DU SMEG

Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION D_2025_38 RAPPORT ACTIVITE 2024 CA DE NIMES METROPOLE

Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION D_2025_39 VEGETALISATION DU VILLAGE

Point et présentation des suggestions pour poursuivre le projet.

DELIBERATION D_2025_40 DECISION 2025_01 MODIFICATION REGIE PASSEPORTS ETE

Monsieur le maire informe donc l'assemblée de la Décision 2025_01 MODIFICATION REGIE PASSEPORT ETE en date du 23 juillet 2025 qui modifie le montant de l'encaisse.

Séance levée à 23 heures

Liste des délibérations de la séance affichée en mairie le 16 septembre et publiée sur le site de la commune.

DURAND Jacques
Maire

